

Publié le 26 mai 2010

Issy-les-Moulineaux : Un écoquartier à la place d'une usine d'incinération

L'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères d'Issy-les-Moulineaux libère 3,5 hectares qui sont transformés en écoquartier exemplaire par la Sem 92. Tout un symbole.



Quoi de plus vert que de remplacer une usine d'incinération par un écoquartier présentant le nec plus ultra du développement durable ? Les 3,5 ha occupés jusqu'alors par l'usine d'incinération des ordures ménagères d'Issy-les-Moulineaux sont transformés en écoquartier. Cet aménagement fait partie d'un plan plus vaste de reconquête des fiches industrielles en bord de Seine. Lancée en 1990, le programme a besoin d'être revu : « Nous n'avons pas voulu faire une mise à jour du projet initial, nous avons préféré repenser le quartier autrement », explique Hervé Gay, directeur général de la [Sem 92](#), aménageur de la Zac pour le Conseil général des Hauts-de-Seine et de la Ville d'Issy-les-Moulineaux réunis en syndicat mixte. « Avec les élus et en concertation avec les représentants des futurs riverains, nous avons mis au point une charte développement durable pendant toute l'année 2007 ». Un nouveau plan de masse et une demande de modification de PLU ont été acceptés par les élus. Plusieurs cahiers de prescriptions environnementales étoffent le cahier des charges des promoteurs à qui il est demandé de verser une caution de 4 %, somme rendue si les engagements ont été remplis.

Le 6 juin prochain, la dernière cheminée de l'usine d'incinération sera démolie. « Contrairement à ce que l'on pourrait croire, une telle usine est peu polluante pour les sols, les études ont confirmé qu'une excavation peu profonde des terres suffirait. »

La Sem 92 a voulu être exigeante dans la création de cet écoquartier. Sur le plan énergétique, les bâtiments répondent aux critères BBC. Le principe du tri et de la collecte des déchets par pneumatique, peu répandu en France, a été retenu. Les déchets déposés par les usagers dans des bornes reliées à un système enterré de tuyaux seront aspirés jusqu'à l'ultra moderne centre de tri Isséane. Un tel dispositif permet d'éviter le traditionnel local à poubelles. Les déplacements de proximité piétons sont privilégiés. L'accessibilité aux voitures sera limitée, 70 % de la voirie sera piétonne. En particulier, on ne pourra pas se rendre en voiture à l'école du quartier, située tout près de la station tramway. Les aménagements du bord de Seine sont intégrés dans un corridor écologique afin de respecter la biodiversité.

La Sem 92 assure elle-même le suivi continu de l'opération depuis les études jusqu'à l'achèvement du chantier.

Par Marie-Anne RAMAZZINA